



Rapport de la CIASE

Reconstruire l'Église

L'ampleur des révélations apportées par le rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (la Ciase) a créé un séisme. La plupart des chrétiens engagés dans l'Église en France sont animés par des sentiments qui mêlent la colère, la honte et la tristesse. Les membres de l'ACI en font partie.

Sentiments de colère, parce que, depuis des années et malgré de nombreux témoignages, l'institution ecclésiastique est restée immobile; elle n'a réagi que sous la pression des événements, minimisant les signaux faibles que constituaient les témoignages de victimes courageuses qui tentaient de s'exprimer. Pire encore, elle a souvent préféré couvrir les auteurs des crimes au lieu de les dénoncer, entretenant de ce fait les atteintes à la dignité de milliers d'enfants. Il s'agit de véritables sacrilèges, commis envers Dieu et son Église.

**Son rapport (...)
remet au centre des débats
les victimes et leurs souffrances,
au lieu de chercher
à protéger l'institution.**

Sentiment de honte et de tristesse, face aux souffrances endurées et exprimées par les victimes, avec cette interrogation qui nous assaille: nous aussi, responsables laïcs, avons-nous tout fait, là où nous étions, pour porter la voix des victimes et les accompagner?

Responsables en ACI, nous sommes malgré tout heureux que la

Commission Sauvé ait brisé le mur du silence. Son rapport rend public l'ampleur du phénomène et remet au centre des débats les victimes et leurs souffrances, au lieu de chercher à protéger l'institution. Il vise à une prise de conscience. Il faut souhaiter que ses préconisations précises soient réellement prises en compte. Il n'est plus possible de minimiser les crimes commis, rien ne serait pire qu'il ne se passe pas grand-chose dans la gouvernance des communautés catholiques en France.

Réformer la gouvernance dans l'Église en France

Il est important que nous rejoignons les nombreux catholiques qui se mobilisent pour prendre part à l'œuvre de rénovation de l'Église en France. Cela commence par entendre et comprendre les raisons objectives qui ont conduit à de tels crimes. La commission Sauvé en a pointé un certain nombre. Quelques-uns semblent essentiels aux membres de l'ACI, dans la logique de la lettre ouverte du pape François au Peuple de Dieu qui dénonçait le cléricalisme en 2018.

Une conception du prêtre et des modes d'organisation qui le placent en



Jean-Marc Sauvé,
photographié en
juin 2016 dans la
salle des cases du
Conseil d'État.



position dominante, voire hiérarchique, conduit à sacraliser le pouvoir exercé sur les fidèles; cette sacralisation réduit l'expression d'éventuelles contradictions et limite l'exercice d'une réelle co-responsabilité de la part des baptisés engagés dans la communauté catholique. Cette responsabilisation insuffisante a accru la marge de manœuvre des auteurs des crimes pédophiles; elle a considérablement limité la capacité des victimes à s'exprimer et à être entendues pour dénoncer les atteintes subies.

Le caractère quasi exclusivement masculin de l'exercice du pouvoir et de la gouvernance au sein de l'Église catholique a également joué un rôle dans la manière dont les actes commis et les souffrances des victimes ont été mis sous le boisseau.

Il importe donc, que la définition et le partage des responsabilités soit davantage guidés par la coopération, dans le cadre de mandats limités dans le temps; que la diversité au sein des instances de gouvernance de l'Église reflète mieux la diversité des baptisés (diversité entre femmes et hommes, mais aussi diversité sociale, professionnelle, et générationnelle); que les décisions soient préparées et préalablement discutées; et qu'une réelle co-responsabilité prêtres-laïcs favorise des

comportements et des modes de débat fondés sur l'écoute, la bienveillance, le dialogue et l'expression de tous.

Les adhérents de l'ACI participent aux transformations nécessaires dans cet esprit, au sein de leurs diocèses et à travers les activités auxquelles ils sont nombreux à contribuer. Une coordination nationale de mouvements, Promesses d'Église, s'est aussi mise en place. L'ACI y participe à l'échelle nationale et dans certains territoires.

Il importe qu'une réelle co-responsabilité prêtres-laïcs favorise des comportements et des modes de débat fondés sur l'écoute, la bienveillance, le dialogue et l'expression de tous.

La démarche ACI, contribution à la reconstruction de l'Église

La crise liée aux crimes pédophiles et le cléricalisme qui reste en vigueur dans de trop nombreuses communautés catholiques, ne sont pas les seules difficultés que doit surmonter l'Église en France en ce début de XXI^e siècle. La disparition de la matrice catholique dans la société et la perte des références



chrétiennes, la recherche de nouvelles spiritualités et la montée de l'individualisme, la fragmentation de la société et la dislocation des grands récits collectifs, sont des défis considérables pour l'annonce de l'Évangile. Une simple réforme de la gouvernance ecclésiale ne suffira pas pour les relever. Il est nécessaire de penser à nouvelles formes communautaires et à de nouvelles façons de faire Église, dans la fidélité aux premiers Apôtres. Car la raréfaction du nombre de prêtres et la réduction du nombre de fidèles remettent en question le modèle paroissial qui reste indispensable mais ne peut plus être l'alpha et l'oméga. L'Église doit réfléchir à une organisation en diaspora, c'est-à-dire immergée dans la société, qui peut s'avérer mieux adaptée à la diversité des réalités sociales et culturelles.

Il est nécessaire de penser à de nouvelles formes communautaires et à de nouvelles façons de faire Église.

De ce point de vue, quand nous réfléchissons en ACI aux moyens et aux attitudes qui nous permettent d'être apôtres aujourd'hui et de transmettre notre foi chrétienne aux personnes de nos milieux, qui ne sont pas en mouvement et dont l'Église est éloignée, nous inventons de nouvelles façons de faire Église en diaspora.

Deux aspects méritent d'être soulignés : d'un côté, par la révision de vie et la relecture, nous recherchons les signes de la présence de l'Esprit saint à l'œuvre dans nos vies comme dans celles de ceux que nous côtoyons, et

nous en témoignons autour de nous. Ce faisant, nous incarnons l'Évangile dans des réalités diverses, nous le traduisons dans le langage d'aujourd'hui. Nous constituons une forme d'Église dont les membres sont des semences dispersées dans l'espace sociétal et qui témoignent de l'amour de Dieu pour le monde, en dehors du bâtiment Église proprement dit.

De l'autre, à travers l'enquête d'année et l'organisation d'agoras, nous vivons notre mission d'apôtres en cheminant avec des personnes en recherche, croyantes ou non, en étant à leur écoute et en leur donnant la parole, sans chercher à mettre en avant notre identité chrétienne. Il s'agit d'un service que nous apportons à la société en matière de cohésion sociale, de construction des personnes et de démocratie. Nous faisons Église en faisant d'abord société. Pour nous, le Peuple de Dieu ne se limite pas à la communauté catholique de l'endroit où nous sommes, il englobe la communauté humaine tout entière.

Responsables et membres d'équipe ACI, l'approfondissement de la démarche du mouvement est une autre manière, directe et efficace, pour contribuer à la reconstruction de l'Église. Dans une attitude plus contributive et pas seulement revendicative, l'annonce de l'Évangile dans notre environnement inaugure une forme d'Église complémentaire du modèle paroissial territorial. Nous nous impliquerons dans le synode impulsé par le pape François et qui arrive à point nommé, en portant ces éléments de synodalité propres à notre mouvement. ▲

Françoise Michaud et Marc Deluzet